

Année Scolaire
2022-2023



Golf

Le Collège Immaculée Conception dispose d'une **Section Golf** en partenariat avec l'Ecole de Golf de Biarritz.

- Les cours ont lieu,

Le Mardi et le Vendredi de 15h30 à 17h30

Aux Golfs d'Ilbarritz ou du Phare
Hors VACANCES SCOLAIRES et JOURS FÉRIÉS

- L'activité est prise en charge sur le site par un **moniteur diplômé d'Etat**, M. Yann CANEZIN. Il est souhaitable que les élèves aient déjà un niveau de pratique, mais **pour les débutants ou tout renseignement concernant l'école de Golf**, il sera nécessaire de contacter directement M. Canezin afin de voir avec lui les conditions d'admission.
- Les élèves peuvent se munir de leur propre matériel, à défaut du matériel pourra être mis à leur disposition.
- Conditions financières :
 - > Le montant de la cotisation annuelle s'élève à **180€**.
 - > A cette cotisation, s'ajoute celle destinée à l'Ecole de Golf à laquelle les élèves devront **obligatoirement** être licenciés (Golf d'Ilbarritz) : **420€**.
(Tarifs de la saison 2021-2022, pouvant varier d'une année sur l'autre).
 - > Les démarches administratives et les règlements se feront directement entre les familles et l'école de Golf.
- Les élèves devront également obligatoirement être licenciés de l'**UNSS** (Union Nationale du Sport Scolaire) et pourront bénéficier des activités sportives organisées les mercredis après-midi dans le cadre de l'AS (formulaire d'adhésion + 15€ à remettre au collège).
- Les élèves inscrits à la section bénéficient d'horaires aménagés et peuvent quitter le collège à 15h25 les mardis et vendredis.
- Il revient aux familles de s'organiser pour véhiculer les élèves entre le collège et les sites de Biarritz (Co-voiturage possible).

Pour finaliser votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir récupérer un dossier d'inscription et le remettre au collège avant le **vendredi 17 juin 2022**.